

LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER #2
Janvier 2021**Pose de la première pierre****Imaginé il y a 10 ans, le projet de la Cité Muséale commence maintenant sa profonde transformation.**

C'est à l'aplomb d'un trou béant que les élus et partenaires se sont réunis le 19 octobre dernier pour officialiser le lancement des travaux. La pose de la première pierre marque en effet, le début de ce programme ambitieux porté par le Département et la communauté de communes Morvan, sommets et grands lacs.

Il est encore un peu tôt pour se projeter et imaginer comment sera cette future Cité muséale qui devrait ouvrir en 2023. Pourtant la place de ce trou béant, marque déjà la connexion des deux musées. En effet, le projet de l'architecte Patrick Mauger est dense : l'entrée principale se fera par la maison du Morvan située plus bas. La Cité sera alors entièrement tournée vers le centre-ville. Dans le haut, un grand pavillon central, dédié à l'accueil des visiteurs reliera les deux musées. Il abritera des espaces d'exposition ou une salle de réception. Des jardins paysagers offriront une vue imprenable sur les paysages du Morvan. Des salles de conférences, d'animation compléteront l'ensemble. La future Cité Muséale sera ainsi un outil culturel chargé d'apporter un nouveau souffle économique pour la ville de Château-Chinon, le territoire de la communauté de communes et la région.

Les musées deviendront plus accessibles à tous. Leurs collections seront réorganisées dans le respect de leurs donateurs. Le musée du Septennat devenu musée du Cadeau Diplomatique proposera des éléments de compréhension sur les enjeux de la diplomatie internationale. Le musée du Costume qui deviendra le musée Mode et Textile, grâce à l'acquisition de pièces contemporaines, déclinera la silhouette féminine en nous questionnant sur l'émancipation de la femme.

En attendant l'ouverture, la Cité Muséale prend forme et contribue déjà à l'élan économique du territoire, notamment pour les entreprises travaillant à la réhabilitation des deux musées.

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, en respect de l'arrêté préfectoral 58-2020-103 spécial du 09 octobre 2020 et Le décret n°2020-1262 du 16 octobre 2020, le nombre de personnes présentes sur le chantier a été restreint. Initialement prévu l'invitation à la totalité des habitants de Château-Chinon, la cérémonie a dû se dérouler en quorum limité aux financeurs du projet, les représentants des collectivités Château-Chinon Ville, Château-Chinon Campagne et des voisins mitoyens du chantier.

Monument aux morts

Le 2 octobre dernier, une réunion de décision concernant l'aménagement du monument aux morts s'est tenue entre le Conseil départemental, le SIVOM, l'Association des anciens combattants, la mairie de Château-Chinon ville et la mairie de Château-Chinon campagne.

À la demande du Conseil départemental, l'architecte a fait la proposition de positionner le monument à droite du parvis, en ligne du mur mitoyen de la Maison du Morvan et l'école primaire.

Le compromis trouvé permettra le dégagement de l'entrée de la Maison du Morvan tout en augmentant l'espace dédié aux commémorations et aux cérémonies organisées par la commune.

L'autre point positif de cette nouvelle localisation est la mise en valeur de ce monument face aux larges paysages du Morvan qui lui serviront de toile de fond.

Emplacement actuel



Emplacement futur



Mise en place de mesures contre les nuisances du chantier

L'implantation urbaine de la Cité Muséale nous a imposé de prendre des mesures qui visent à réduire les nuisances sonores ou matérielles qui découlent obligatoirement de ces travaux importants. Plusieurs mesures ont été prises :

- Application d'un arrêté municipal qui interdit tout croisement des camions rue du Château et impose le contournement du massif par la Promenade et le faubourg de Paris dans le but de réduire au maximum le trafic des engins.
- Déplacement de l'accès principal du chantier par le portail situé à droite de la maison du Morvan, pour limiter au maximum les déplacements vers le haut de la ville.
- Interdiction des livraisons entre 8h et 9h pour éviter tout risque d'accident avec les enfants qui entrent alors à l'école primaire George Sand.
- Les entreprises qui doivent intervenir sur le chantier (extérieur et intérieur) ont l'obligation de n'employer que du matériel insonorisé sous contrôle du maître d'œuvre.

- Le chantier ne pourra être ouvert que du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Le maître d'œuvre a l'obligation d'installer des clôtures et des panneaux d'interdiction du public sur le chantier, afin d'éviter tout risque d'accident. Il est ainsi très important de compter sur la collaboration de tous afin respecter ces simples consignes de sécurité et ne pas y accéder.

Toutefois, la desserte des camions par des rues étroites et en pente (rue du Château, rue Saint-Christophe) n'a pu être évitée. Elle engendre de fait, nous le regrettons, des nuisances pour les riverains directs, les usagers de l'école primaire George Sand, les habitants de la rue Saint-Christophe ou ceux qui ont des jardins qui donnent directement sur les aires de stockage des matériaux. Cependant, nous avons fait tout notre possible, avec l'aide de l'architecte, des artisans et des équipes qui travaillent sur le chantier, pour minimiser au maximum les désagréments que nous essayons de limiter dans le temps.

Evolution des travaux

Les travaux ne sont pas interrompus, malgré le contexte de crise sanitaire.

Pour le pavillon d'accueil, les travaux extérieurs sont programmés de septembre 2020 à mars 2021.

Pour le musée du septennat, les travaux extérieurs sont programmés de septembre 2020 à décembre 2020.

Pour la chaufferie qui alimentera les bâtiments de la cité muséale ainsi que l'école primaire, la planification est en cours de programmation.

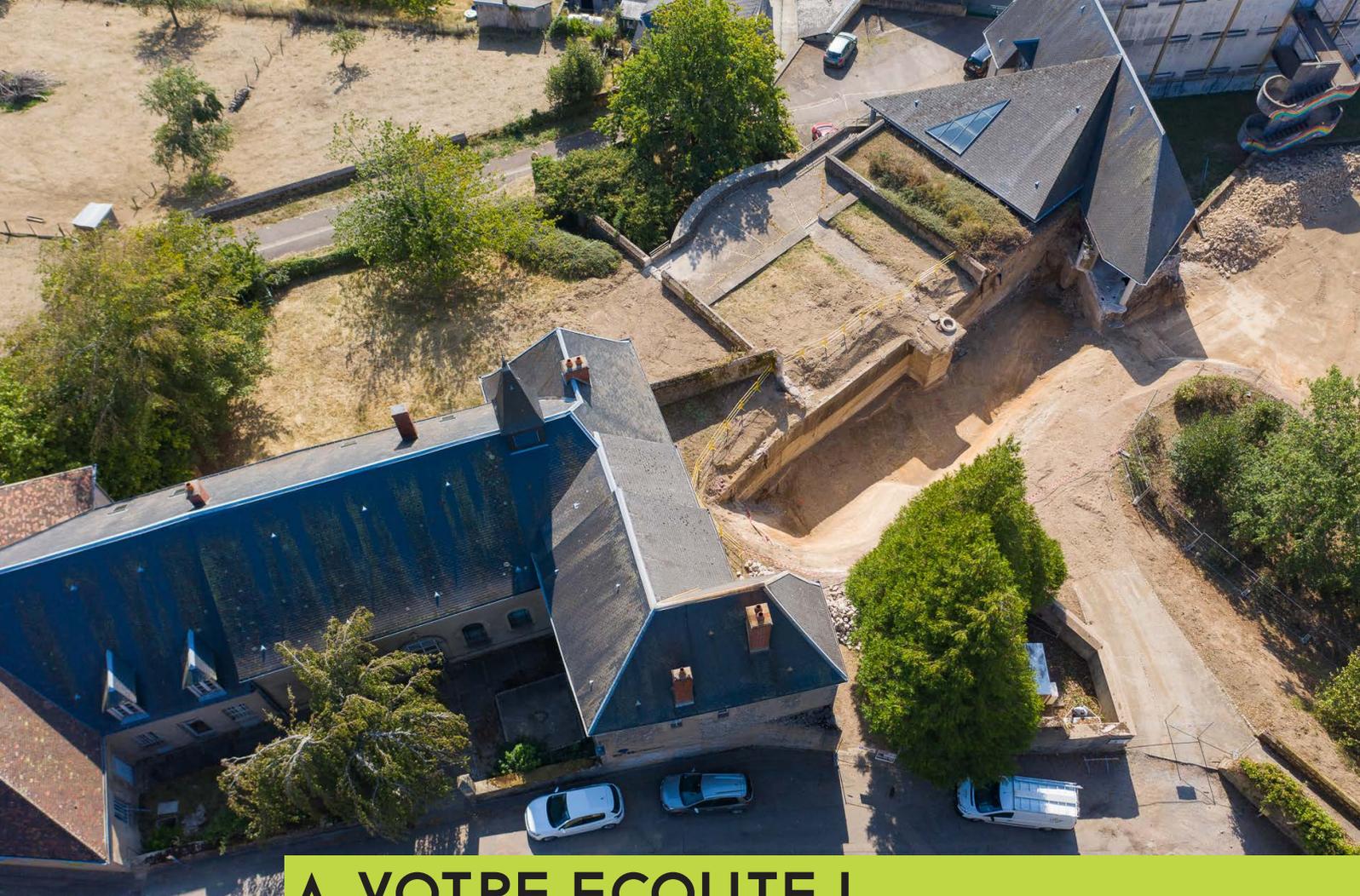
Les phasages décrits ci-dessus sont bien entendu liés aux conditions climatiques de l'hiver qui peuvent générer un décalage de planning.

Les nuisances sonores les plus importantes seront concentrées sur la phase de construction des bâtiments neufs du projet (pavillon d'accueil, galerie et chaufferie).

Coupe AA - 1/100°

Phasage des travaux	2020		2021				2022	
	3e trim	4e trim	1 ^{er} trim	2e trim	3e trim	4e trim	1 ^{er} trim	2e trim
Pavillon d'accueil, galerie et chaufferie								
Musée du costume								
Musée du Septennat								
Maison du Morvan								





A VOTRE ECOUTE !

Vous avez une question concernant le chantier?

Contactez-nous par téléphone au : **03 86 28 92 80**

ou par mail à : ***chantier.citemuseale@nievre.fr***

Nos équipes vous répondront dans les plus brefs délais.

POUR SUIVRE L'EVOLUTION DU PROJET

-  **Cité Muséale de Château-Chinon**
-  **www.nievre.fr
www.morvansommetssetgrandslacs.com**
-  **Office de Tourisme**
6, boulevard de la République - 58120 Château-Chinon